

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES – MAIRIE DE CHÂTEAUVIEUX

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHÂTEAUVIEUX
N° 37 - 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 20 novembre 2025 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVIEUX se sont réunis en Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste AILLAUD, Maire, convoqués le lundi 17 novembre conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

Étaient présents à la séance : AILLAUD Jean-Baptiste, *Maire*, TEXIER Michel, CORNAND Christine, SERRES Gilles, *Adjoint*, MASSE Julien, PACALET Nadine, VASSEUR Evelyne, TEMPIER Nathalie, BOYER Christian, GONCALVES Régine, *Conseillers Municipaux*.

Était absente et représentée : BEZEAULT Marie-Laure qui a donné pouvoir à SERRES Gilles.

Quorum : 6

Régine GONCALVES a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n° 3 - BP 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget primitif pour l'exercice 2025,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la demande de subvention de 50 000 euros au Département pour la réhabilitation de la Cure a été votée.

Le virement à la section d'investissement va donc être diminué de ce montant pour couvrir des dépenses de fonctionnement non prévues, travaux d'enfouissement prévus initialement en investissement, prestations de services (traitement poutre ancienne Cure, commission conformité salle des fêtes, frais de scolarité sous-estimés).

Monsieur le Maire indique que pour effectuer les opérations nécessaires, des articles doivent être alimentés :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
D 023			Virement à la section de fonctionnement	-50 000,00
R 021			Virement à la section d'investissement	-50 000,00

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
R13	1323	015	Département	+50 000,00
D 011	611		Contrats prestations de services	+ 1 000,00
D 011	615221		Bâtiments	+ 1 000,00
D 011	615228		Autres bâtiments	+ 1 500,00
D 011	615231		Voiries	+ 1 000,00

AR Prefecture

005-210500377-20251120-37_2025-BF
Reçu le 24/11/2025

D 011	615232	Réseaux	+ 40 000,00
D 011	6288	Autres	+ 5 500,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté :

- **Approuve** les opérations comptables ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,


Jean-Baptiste AILLAUD



Le Secrétaire de séance

Régine GONCALVES

Date de publication sur le site internet : 24 NOV. 2025

